

## **L** **Le mot du Maire**



À plusieurs occasions au cours de ce mandat, j'ai pu exprimer mes inquiétudes sur le dérèglement climatique et la dégradation de notre environnement.

Dorénavant, les informations s'enchaînent et se multiplient de plus en plus rapidement.

Il y a presque cinquante ans, René Dumont, ingénieur agronome s'était présenté à l'élection présidentielle, il avait recueilli 1,37% des suffrages. Il disait à cette époque à la fois proche et lointaine : "l'homme ne croit pas à l'apocalypse qu'il fabrique. Et pourtant nous avançons déjà vers le désastre". Ses adversaires politiques le faisaient passer pour un farfelu. Depuis quelques semaines, l'actualité se focalise sur l'univers des plastiques, divers et variés, utilisés au quotidien au travers des vêtements, des jouets, des ustensiles de cuisine... Pas moins de 99 % des matières plastiques sont fabriquées à base de combustibles fossiles tels que le charbon, le pétrole et le gaz. Des études récentes affirment que d'une manière ou d'une autre, la quasi-totalité des organismes de la planète sont impactés par la production, l'utilisation ou l'élimination du plastique dont les effets toxiques persistent et s'accumulent sans limite dans l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, et les sols que nous foulons, avec une atteinte aux systèmes immunitaires et reproductifs, des dégâts sur le foie et les reins, voire l'apparition de cancers. Que pouvons-nous faire à notre niveau ?

Je ne donnerai que 3 idées qui me semblent réalisables par chacun d'entre nous :

la première est de continuer à trier, nous pouvons désormais mettre la majorité de nos déchets dans les sacs jaunes.

la seconde est de favoriser dans nos achats des produits sans emballages plastiques

la troisième est d'utiliser au maximum des ustensiles non-plastiques dans notre vie quotidienne et de bannir les objets en plastique à usage unique.

Bien sûr, cela ne suffira pas mais il est important de revendiquer le droit de vivre dans un environnement sain.

Ce droit ne sera garanti que lorsque seront adoptées des mesures pour limiter la production de plastique, ainsi que pour amener les entreprises et gouvernements à rendre des comptes sur les dégâts que provoque le plastique sur notre organisme, notre vie et nos écosystèmes.

## **Noces de Diamant**

Mr Laurent Hervy et son épouse Gisèle ont été accueillis sous un soleil estival le samedi 2 juin dans la salle d'honneur de la mairie pour célébrer leurs Noces de Diamant, 60 années de vie partagée. Ils étaient entourés de leurs enfants, petits-enfants et de leur arrière-petit-enfant ainsi que de leurs amis, Ils s'étaient mariés à Saint-Hélen le 26 mai 1959 ; c'était Monsieur Eugène Fermine, le maire de l'époque qui avait célébré le mariage.

Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur et leur donnons rendez-vous dans 5 ans pour leurs Noces de Palissandre.



## **Studio Danse Émeraude**

L'association Studio Danse Émeraude clôturera sa deuxième saison par un spectacle le samedi 22 juin.

Les élèves feront le déplacement jusqu'à Plancoët pour avoir le plaisir d'évoluer sur la grande scène de la salle Solenval.

L'association propose des cours de danse modern'jazz et classique à partir de 4 ans depuis le mois de septembre 2017 et compte cette année 112 adhérents.

La reprise des cours se fera à partir du lundi 9 septembre.

Renseignements par téléphone au 06 88 14 14 62 ou par mail à l'adresse suivante : [studiodanseemeraude@gmail.com](mailto:studiodanseemeraude@gmail.com)



## PACS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les personnes désirant se pacser peuvent le faire auprès de la mairie de leur domicile. Pour cela, les partenaires doivent remplir certaines conditions : être majeurs, juridiquement capables, ne pas être déjà mariés ou pacsé, ne pas avoir de liens familiaux directs) et rédiger une convention. Ils doivent ensuite faire enregistrer cette dernière auprès de l'officier de l'état civil à la mairie de leur résidence commune ou chez un notaire.



## Urbanisme

Besoin d'un conseil sur votre projet ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition, **sur rendez-vous**, pour étudier votre projet en amont de son instruction.

Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous. Il apporte une aide **gratuite** aux particuliers qui désirent construire ou faire construire, transformer ou aménager, un bâtiment (habitation, local professionnel, annexe...). **La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le jeudi, au Siège de Dinan Agglomération.** Contact et RDV : 02 96 87 14 14



## Immatriculations et Permis de Conduire

Depuis novembre 2017, la préfecture n'assure plus l'accueil du public pour les procédures liées aux immatriculations et aux permis de conduire.

Maintenant, la majorité des démarches administratives s'effectuent sur le site officiel de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, des points d'accueil numérique sont à votre disposition à la préfecture et à la sous-préfecture de Dinan (ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h)



## Collecte des Déchets

Bonne nouvelle, le tri sélectif des déchets (sacs jaunes) s'étend désormais aux "petits" aluminium, capsules de lait et de yaourts, barquettes, capsules de café..., des déchets particulièrement polluants. Pensez-y dans vos prochains tris.



### RÉGLEMENTATION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Dans les Côtes d'Armor, il est interdit toute l'année, l'incinération des déchets verts par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage (sauf les exploitants agricoles sous certaines conditions avec demande d'autorisation).

La loi en vigueur du Grenelle de l'environnement stipule que le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de propagation d'incendie. En plus, il est la source d'émission importante de substances polluantes.

Les infractions sont passibles de sanctions prévues aux dispositions des codes pénal et forestier.

Pour vos déchets verts pensez au dépôt en déchetterie, au paillage et au compostage !



## Numéros Utiles

Mairie : 02 96 83 21 55  
Site de la commune : [www.saint-helen.fr](http://www.saint-helen.fr)  
École Émilie et Germaine Tillion :  
02 96 83 26 78  
École St Yves : 02 96 88 29 60  
Dinan Agglomération : 02 96 87 14 14  
SAMU - Urgences médicales : 15  
Pompiers : 18 / 112 (depuis un portable)  
Police secours : 17  
Centre anti-poison : 02 96 59 22 22  
Alam 22 (maltraitance personnes âgées) :  
02 96 33 11 11  
SOS enfance maltraitée : 119  
Violences conjugales : 3919

### RAMASSAGE DES SACS JAUNES

Semaine impaire

(le mardi toutes les deux semaines)

Il vous est rappelé de ne pas déposer les sacs jaunes trop tôt ou de les laisser au bord des routes jusqu'au prochain passage et ceci dans un souci d'esthétique, d'émanation d'odeurs, tentation pour les animaux...

Il en est de même pour les poubelles (conteneurs verts) qui doivent être rentrées après le passage du camion.

### FERRAILLES

Prochaines dates de ramassage :  
**les mardis 2 juillet**  
**et 1<sup>er</sup> octobre 2019**

**Nous vous rappelons que seules les ferrailles sont collectées et en aucun cas les encombrants !**

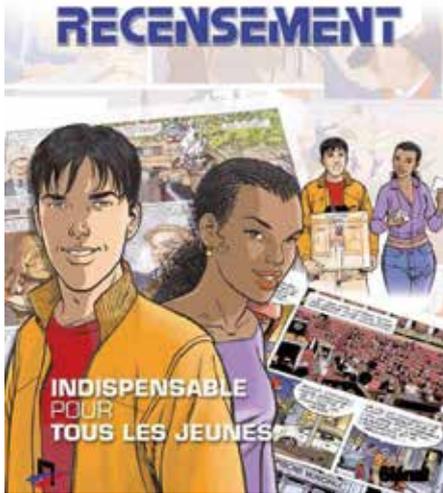
Les crottes, y'en a ras-la-truffe !



Ramasser, c'est respecter

## Recensement Militaire

Le recensement est obligatoire ; il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> suivant. Se présenter en mairie avec le livret de famille.



## Opération Argent de Poche

Pendant les prochaines vacances, à nouveau la municipalité propose à des jeunes nés en 2001 et 2002 d'accéder à des missions d'entretien sur la commune. Les jeunes intéressés et motivés doivent déposer une candidature en mairie. Ils recevront en contrepartie une indemnisation de 15 euros par mission (3h de travail).



### HEURES D'OUVERTURE

#### Déchetterie de Conillé

02.96.88.23.22

Ouverture

lundi - mardi - vendredi - samedi

Horaires

8h45 - 12h30 et 14h00 - 17h45

## Carte d'Identité et Passeport

Vous pouvez effectuer les démarches dans les mairies de Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët...

Pour la mairie de Dinan, les demandes sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43. Les imprimés peuvent être retirés en mairie mais il est recommandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>



Pièces à fournir :

- Photo d'identité
  - Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport et sa photocopie ou carte vitale, permis de conduire...)
  - Justificatif de domicile : original de moins de 3 mois (facture EDF, eau...)
  - Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois
  - Déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité
  - Pour les mineurs, en cas de séparation ou divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
  - Pour les passeports, timbres fiscaux commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur <https://timbres.impots.gouv.fr>
- Adulte : 86 € - Mineurs de 15 à 18 ans : 42 € - Moins de 15 ans : 17 €

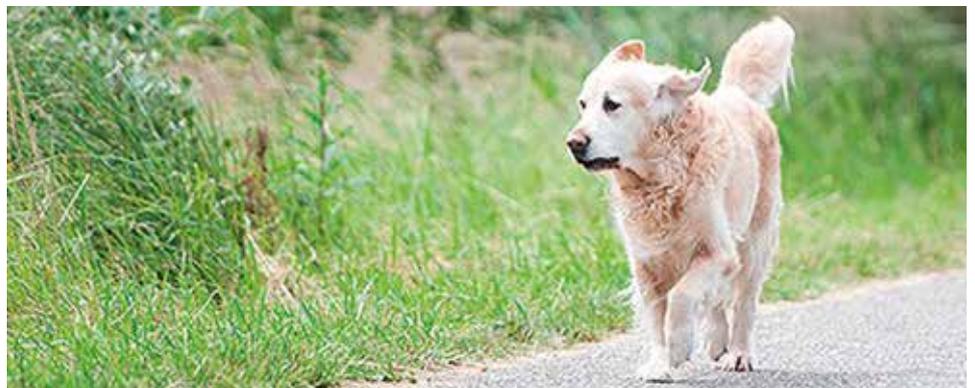
## CHIENS ERRANTS

Comme tout animal, le chien peut, par son comportement, causer des dommages à autrui. En conséquence, il requiert une certaine attention de son maître ou de toute personne chargée de sa surveillance. Bien sûr, on peut penser que tout le monde sera d'accord avec cette affirmation... sauf que certains propriétaires ont du mal à se l'appliquer à eux-mêmes !

Il convient donc de rappeler qu'un animal est considéré être en état de divagation dès lors qu'il se trouve hors de la propriété de son maître, et hors de sa surveillance, et de son contrôle.

Nous appelons donc les propriétaires de chiens à faire preuve de la plus grande vigilance pour éviter que ceux-ci ne s'échappent et divagent dans la commune. En effet, même si ces animaux ne sont pas agressifs ou dangereux, ils peuvent par leur seule présence sans surveillance, inquiéter des enfants, des personnes âgées, des joggeurs ou des cyclistes qui se promènent.

Nous comptons sur votre civisme et votre responsabilité.



## TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Nous vous rappelons l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 réglementant les bruits de voisinage. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

# Les Journées Européennes du Patrimoine

Les journées européennes du patrimoine offrent chaque année l'opportunité de découvrir ou de redécouvrir de multiples facettes du patrimoine breton. Avec les "Coups de Cœur 2019", des professionnels du service de l'Inventaire du Patrimoine Breton proposent les 20, 21 et 22 septembre une sélection de sites en Bretagne répartis sur tout le territoire régional et un cycle de conférences animées par ses chargés d'étude.

Notre commune a été retenue pour figurer parmi ces nombreux "Coups de Cœur".

L'été 2018, une enquête sur le patrimoine de la commune de Saint-Hélen a été menée par le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne. La restitution publique de ce travail est proposée à tous les habitants de la commune et des environs. Elle portera sur le patrimoine du bourg et des différents lieux-dits (châteaux, manoirs, maisons et fermes), mais aussi sur l'histoire des familles, les Coëtquen, pour les plus illustres et les plus anciennes, mais aussi d'autres plus proches, celles de vos aïeux. Venez nombreux, c'est votre histoire et votre patrimoine qui vous sera conté.

Vendredi 20 septembre à Saint-Hélen à 19h30  
Salle Polyvalente

## **Histoire et patrimoine à Saint-Hélen**

par Véronique Orain, Service de l'inventaire du patrimoine culturel, Région Bretagne,

Samedi 21 septembre à 14h30

## **Parcours patrimoine et nature au voisinage du centre du village**

Rendez-vous devant l'église

Dimanche 22 septembre à 14h30

## **À Coëtquen, les habitants vous racontent l'Histoire et les histoires**

Rendez-vous dans le village de Coëtquen



**Recherche** : Mr Leconte, propriétaire de l'ancien Manoir du Plessis, recherche, afin de réaliser une petite exposition lors de ces journées du patrimoine, des photos témoignant des activités de l'école privée primaire des filles qui était installée, il y a quelques décennies, dans un local du Manoir. Contact 06 63 74 10 03

## Les Coët'Lutins

Tout d'abord nous vous remercions tous pour votre assiduité à notre soirée Théâtre.

Ce soutien nous permet d'offrir, entre autre, une chasse à l'oeuf pour les fêtes de Pâques aux p'tits lutins. Cette année la récolte fut bonne et les gourmands ont eu beaucoup de mal à résister en attendant le partage équitable entre tous.

Les visites à la Ferme de Kémo à Corseul se poursuivent régulièrement, suite à l'abonnement pris, pour le plus grand bonheur des enfants.

Les activités musique mises en place, accueillent 2 intervenants. L'un d'entre eux sensibilise les enfants aux instruments (les enfants ont ainsi découvert le violon, le cor, le tuba et tout dernièrement le soubassophone) tandis que l'autre les fait voyager en musique dans le monde des mélodies enfantines. Tous apprécient ces rendez-vous.



## Évasion Hélénaise



La section "route" de l'association organise sa traditionnelle sortie le week-end de Pentecôte, elle nous emmènera découvrir cette année le pays de Morlaix et sa baie.

RAPPEL : 6<sup>ème</sup> édition d' Endurance Moto Tout Terrain le 15 septembre sur un terrain de 12 kilomètres.

Ne ratez pas le départ à midi précise.

Spectacle assuré !

Entrée gratuite

Buvette et restauration sur place.

## Club de l'Amitié de Saint Hélien

Le dernier repas dansant "La poule au riz 2019", organisé par le club, fut encore une réussite. Les nombreux convives furent comblés par la bonne humeur de nos serveurs, tous membres du bureau et par la qualité musicale du groupe de Sylvère Burlot qui a animé le repas.

Le pique-nique se déroulera le 2 juillet, la potée le 23 octobre. Nos adhérents sont partis en Croatie durant la semaine du 20 au 27 mai. Nous prévoyons une journée au haras de "La Michaudière" à Bagnoles de l'Orne le 26 septembre.

Nos activités habituelles paraissent chaque mois dans la rubrique Infocale du journal Ouest-France.



## Comité des Fêtes

Cette année le Comité des Fêtes innove dans ses festivités. Nous souhaitons faire plaisir à tout le monde dans une sortie amusante pour les grands et les petits.

- Nous vous proposons une sortie au Parc Astérix le 7 septembre 2019 :

Parc Astérix :

Tarif Adulte ou enfant de Saint Hélen 52€

Tarif Adulte ou enfant hors commune 72€

- Nous vous donnons RDV pour notre Soirée Réunionnaise, avec quelques nouveautés le 5 octobre 2019 :

Tarif Adulte 17€ (Boisson non comprise)

Tarif Enfant 10€ (Boisson non comprise)

Réveillon de la Saint Sylvestre : Rejoignez-nous pour accueillir la nouvelle année comme il se doit le 31 décembre 2019.

Pour toutes questions ou réservations, vous pouvez nous contacter au 02.96.85.30.74



## Amicale Motocycliste de la Côte d'Émeraude



Le 4 et 5 mai a eu lieu le 1er rassemblement side-car de l'amicale motocycliste familiale, nouvelle association hélénaise. Une trentaine de side-car de toute la région Grand Ouest, Normandie et Vendée était présente pour découvrir la région.

Le samedi après-midi un groupe est parti en visite à Saint Malo alors que l'autre groupe s'est dirigé vers Dinan. Après cette balade, des baptêmes ont été proposés aux habitants de la commune afin de leur faire découvrir ces engins atypiques.

La soirée s'est déroulée à la salle des fêtes de St Hélen dans une ambiance conviviale.

Le dimanche matin, le départ de la balade a été donné en direction de la forêt du Mesnil, afin de faire une petite balade pédestre, puis retour à la salle pour manger et de se dire au revoir.

On espère être de nouveaux présents dans 2 ans.

## Calendrier des Festivités 2019

■ Dimanche 16 juin

Fête de l'Ecole - Ecole Publique

■ Samedi 29-Dimanche 30 juin

Les Esclaffades - Amicale Laïque

■ Samedi 7 septembre

Journée Parc d'Astérix - Comité des Fêtes

■ Dimanche 15 septembre

5 h Endurance - Moto Évasion Hélénaise

■ Dimanche 22 septembre

■ Samedi 5 octobre

Repas réunionnais - Comité des Fêtes

■ Samedi 12 octobre

Repas des bénévoles - Les Esclaffades

■ Dimanche 20 octobre

Repas des Aînées - CCAS

■ Mercredi 23 octobre

Potée - Club de l'Amitié

■ samedi 16 et dimanche 17 novembre

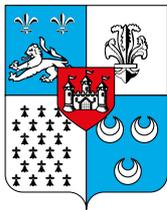
Les Esclaff'jeux - Amicale Laïque

■ Samedi 23 novembre

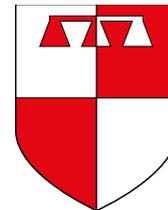
Repas - OGEC

■ Mardi 31 décembre

Réveillon St Sylvestre - Comité des Fêtes



## ALSH JUILLET 2019



**Du mercredi 8 juillet au 2 août 2019**

La Maison des Lutins (locaux de la garderie)

**Pour les enfants âgés de 3 ans (révolus au 8 juillet) à 12 ans**

### **De multiples activités aussi variées qu'enrichissantes.**

Les sorties emmèneront les enfants au Laser-Game, à l'accrobranche, au centre aquatique et au château de Combourg, dans la Forêt de Villequartier

Pour tous renseignements (horaires, tarifs...)

Mairie de Saint-Hélen : 02 96 83 21 55 ••• Mairie de La Vicomté-sur-Rance : 02 96 83 21 41

mairie.st.helen@wanadoo.fr ••• mairielavicomte@wanadoo.fr

ou sur le site : www.saint-helen.fr - rubrique Enfance/jeunesse

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION

## **LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE**

**DINAN AGGLOMÉRATION ET VOTRE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE.**

### **Le frelon asiatique sort de son hibernation.**

Dans notre région, depuis quelques années, nous connaissons une dynamique croissante de développement du frelon asiatique « *Vespa Velutina* », le frelon à pattes jaunes, prédateur d'abeilles. Depuis quelques semaines, les fondatrices, individus femelles créant les nouvelles colonies, sont sorties de leur hibernation pour occuper un nid primaire, pas plus gros qu'un melon, qui est systématiquement positionné sous abri car vulnérable aux intempéries. Il se trouve généralement sous la charpente bois d'un hangar ou d'un cabanon de jardin, dans le coffre d'un volet roulant, sous des chaises de jardin empilées.

Pour l'été, la colonie part édifier un autre nid aux dimensions nettement plus impressionnantes, parfois à la cime d'un arbre, mais très régulièrement à moins de 4 mètres de hauteur, présentant un danger immédiat de piqûres multiples pour la personne passant à proximité. Ce nid secondaire peut contenir plusieurs milliers d'individus. Nous vous déconseillons donc de supprimer les nids par vous-même.

### **Il faut éliminer tous les nids.**

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie ou au service de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra en moins de 48 heures. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine. Dinan Agglomération prendra à sa charge 50% des frais engagés et votre commune les 50% restants.

**Pour plus d'information, contactez votre mairie ou bien Mme Leconte, en charge des espèces invasives à Dinan Agglomération, au 06.64.64.32.71**

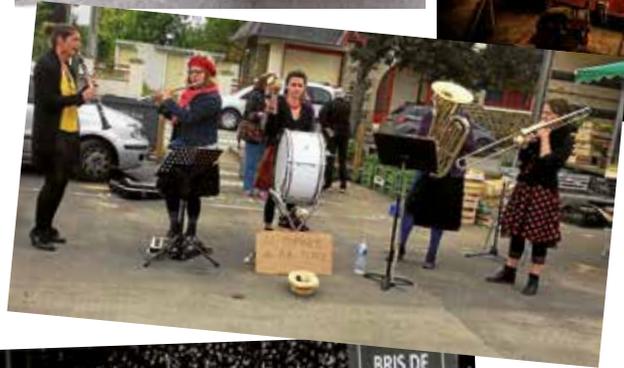


# Amicale Laïque

## Les Esclaffades

En route pour la 17ème édition des Esclaffades ! Un festival et un programme pour toute la famille : arts du cirque, théâtre de rue, danse, humour, magie, musique..... Les 29 et 30 juin, un week-end avec l'humour comme fil rouge. Plus d'une quarantaine de spectacles, d'ateliers et d'animations à découvrir et à déguster. Des univers artistiques originaux pour tous les âges, toutes les sensibilités. Comme tous les ans, une équipe de 200 bénévoles pour vous accueillir avec le sourire !

Possibilité d'acheter les billets à un tarif préférentiel à la Mairie ou au Bon Accueil



## 4 Plantes invasives dangereuses pour la santé

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, la Berce du Caucase, le Raisin d'Amérique et le Datura stramoine sont 4 plantes exotiques envahissantes qui émergent sur le secteur Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude depuis 2 ans. Toutes présentent un danger pour la santé.

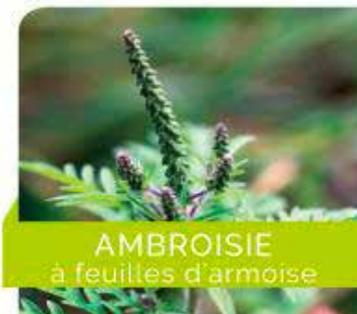
**Si vous observez l'une d'elles, n'intervenez pas !**

**Contactez rapidement votre référent local sur le territoire du futur**

**Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude :**

**COEUR Émeraude**

**02 96 82 36 32 ou 06 09 15 38 10**



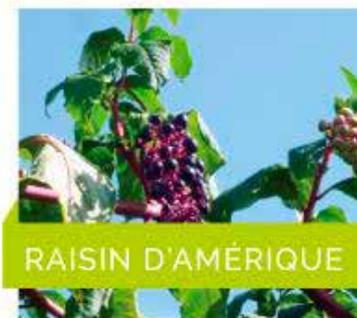
**L'Ambroisie à feuilles d'Armoise** est originaire d'Amérique du Nord. Elle colonise les parcelles agricoles, les friches, les bords de champs et de route.

Son pollen, « très allergisante », est responsable de nombreuses allergies, entre la mi-août et septembre, avec des symptômes importants : pathologies respiratoires (rhinites, trachéites, voire asthme), conjonctivites, et parfois même urticaires.



**La Berce du Caucase** est une plante herbacée annuelle de très grande taille (jusqu'à 5 mètres de haut !), introduite en France en tant que plante ornementale. Elle se développe en bords de route, dans des terrains vagues, les friches, et les milieux humides, à partir d'avril. Elle fleurit entre Juin et septembre.

Sa sève contient des substances photosensibles qui provoquent des brûlures à l'exposition au soleil, pouvant aller jusqu'au troisième degré !



**Le Raisin d'Amérique**, encore appelé Phytolaque ou teinturier, est une plante vivace originaire d'Amérique du Nord. Il se développe dans les secteurs boisés et affectionne les sols riches ou acides. On le distingue grâce à ses tiges de couleur pourpre et ses grappes de fruits vert clair, puis noir luisant, en forme de raisin. La plante atteint 2 à 3 m de hauteur.

L'ensemble de la plante est toxique en cas d'ingestion, pour l'humain, mais aussi pour le bétail et certaines volailles notamment.



**Le Datura stramoine** est une plante annuelle qui pousse en zones de cultures, dans les potagers, les massifs, mais aussi dans les habitats perturbés comme les remblais. Ses fleurs blanches en forme d'entonnoir plissé, dirigé vers le haut, sont très reconnaissables, à partir de Juillet, jusqu'à octobre, laissant place à des bogues épineux remplis de graines.

Chaque partie de la plante (tige, feuille, fruit, graines, racine) est toxique. La dose létale chez l'enfant est de 2 à 5 g de graines.

## Château de La Guerche

Bienvenue au  
Château de La  
Guerche !

Le Château de  
La Guerche est  
votre nouveau  
lieu de location  
de salles pour  
vos événements



privés ou professionnels. Anniversaires, mariages, cousinades, séminaires, conférences..., nous avons plusieurs configurations possibles pour votre événement. N'hésitez pas à nous contacter pour visiter nos salles. Nous avons à disposition : tables, vaisselles, couverts, mais aussi sonorisations, cuisine équipée professionnelle...  
CONTACT / 06 24 85 23 05



## La Pergola

Faites vous plaisir ! Offrez vous un séjour à la campagne dans une charmante et authentique petite maison décorée dans un style cosy et raffiné.



Vous trouverez ici tout le confort moderne allié au charme d'une décoration champêtre. Vous recherchez une location de vacances au calme ?

Cette maison est faite pour vous.



Contact :

<https://www.gites-de-france.com/fr/bretagne/cotes-darmor/la-pergola-22g571305>

## Domaine de La Réhanais

Le Domaine de la Réhanais, gîte de tourisme classé 3 épis depuis 20 ans vous propose 4 gîtes meublés de 2 à 5 personnes nichés au calme dans un écrin de verdure.

Les Gîtes sont spacieux et tout confort, séjour-salon, décoration soignée, cuisine aménagée toute équipée, chambres, salle d'eau avec douche ou baignoire, terrasse et barbecue dans un jardin privatif clos, accès internet via un réseau wifi privatif.



Le domaine met à votre disposition un grand jardin équipés pour les petits et grands, balançoire, terrain de volley/badminton Étang clos et sécurisé.

Aire de jeux avec ping-pong, portique, toboggan, badminton, trampoline, terrain de boules, but, dans un très joli cadre boisé. Calme et tranquillité assurée !

Le Domaine fonctionne toute l'année, et vous propose des durées de location variables.

De 3 jours à quelques mois suivant vos besoins, travaux, mutations professionnelles....

Pour toute demande, contacter Mr Servais LEAUSTIC :  
contact@domainedelarehanais.fr et/ou au 06 78 44 24 58

## Gîte Clévacances



Maison de caractère pour 2/4 personnes. avec au rez de chaussée, coin repas, cuisine équipée.

À l'étage, chambre indépendante avec lit de 140cm. Dans le salon en mezzanine un canapé convertible.

Cour privative. Local à

vélos. Stationnement privé. Proche de la forêt de Coëtquen  
Les animaux sont acceptés.

Possibilité de payer en chèques vacances

Contact : domivale@outlook.fr - 06 38 04 43 69



## La Tarare

La Tarare est un lieu d'accueil et d'hébergement ainsi qu'un espace vivant autour de l'art et du bien-être, dans une ancienne ferme rénovée,

simple et confortable de 200m<sup>2</sup>, avec 5 chambres (2 ou 3 pers.), 4 salles de douche, une grande cuisine-salle à manger et un vaste salon avec un poêle à bois. Tout autour



1,2 ha de jardins, arborés et bucoliques, pour flâner, se reposer, jouer et goûter à la douceur des beaux jours... Située en bordure de la forêt domaniale de Coëtquen, à 15 mn des bords de Rance tout proche de la cité médiévale de Dinan et son petit port, à 30 mn de la Côte d'Émeraude (Saint-Malo, Dinard, Cancale) et à 45min de la baie du Mont Saint-Michel. Une invitation à la sérénité, au repos, aux promenades et aux tranquilles soirées au coin du feu.



Le gîte de La Tarare est un lieu de vacances idéal, convenant parfaitement à l'organisation d'ateliers, stages, formations, réunions de famille, fête entre amis, résidentiels ou non, dans une charmante petite maison indépendante, 2 salles de 60 m<sup>2</sup> chacune. Nous proposons des formules avec petits déjeuners, tables d'hôtes ou en gestion libre. Véronique et Didier Lange : Lieu-dit La Ville Davy - 22100 Saint-Hélen - 02-96-88-27-51 ou 06-31-11-80-46

## Clo & Tonio

Ouverture de 2 chambres d'hôtes à Trévallon !



Clothilde et Antoine, récents heureux propriétaires dans le hameau de Trévallon, viennent d'ouvrir deux belles chambres d'hôtes.

Situées à l'étage de leur maison et dominant un parc arboré de 3000 m<sup>2</sup>, ces chambres au calme, spacieuses et confortables, bénéficient d'un espace privé avec salle de bain, toilettes et salon attenant.



Réservations possibles à la nuitée avec ou sans petit-déjeuner. Plus d'informations sur [www.cloandtonio.com](http://www.cloandtonio.com) et sur le site Internet [airbnb.fr](http://airbnb.fr).

A bientôt chez Clo & Tonio !

[contact@cloandtonio.com](mailto:contact@cloandtonio.com)

06 24 40 90 14

Trévallon, 22100 Saint-Hélen

# Communiqué de presse

## L'ONF CONTRAIT DE COUPER DES ÉPICEAS DE SITKA

Les attaques d'un insecte, le dendroctone, ont contraint l'Office National des Forêts à exploiter des épicéas de sitka dans les zones les plus touchées.



Larve de Dendroctone - Photo JB Fiat - ONF



Peuplement touché par le dendroctone  
Photo N Jannault - ONF

A partir de 2014, des chantiers de plantations permettant de garantir l'avenir de la forêt débutent.

### Forêts gérées par l'ONF en Bretagne :

Surface d'épicéas en 2010 :  
1550 ha

Surface exploitée et en cours  
d'exploitation : 615 ha

## Les épicéas victimes du dendroctone

Les épicéas de sitka sont victimes d'un insecte ravageur, le dendroctone. Un tiers des forêts d'épicéa de sitka sont touchées. Une fois les bois infestés purgés, les forestiers s'attachent à la reconstitution de la forêt. Les premiers plants seront mis en terre à l'automne 2016 en forêts de Coetquen

### Le dendroctone, un insecte ravageur

Le dendroctone, ou hylésine géant de l'épicéa, est un scolyte ravageur des épicéas commun et de sitka. D'origine eurosibérienne, il a largement colonisé les pessières d'Europe de l'Ouest depuis la fin du siècle dernier. L'insecte a été repéré en Bretagne suite aux premiers dégâts en 2007-2008. Depuis le dendroctone poursuit sa colonisation avec des dépérissements importants sur toute la région. Les forêts gérées par l'ONF les plus touchées sont les forêts de Paimpont, Montauban, Pontcalleck, Loudéac, La Hunaudaie, Coetquen, Québriac, Langonnet, Inguiniel ... Les mesures de lutte y sont donc plus avancées. L'épicéa de sitka est très sensible aux attaques de dendroctone, dès que la population d'insectes augmente, un nombre important d'arbres meurt rapidement.

## Lutte contre le ravageur

### Lutte préventive

Une lutte biologique contre cet insecte peut être mise en œuvre dans les peuplements récemment colonisés, en y introduisant le coléoptère *Rhizophagus grandis* qui est un prédateur spécifique du dendroctone. Les sylviculteurs bretons dont les agents de l'Office National des Forêts aidés par la département de la santé des forêts et la direction régionale de l'agriculture et de la forêt ont procédé à des lâchers de *Rhizophagus grandis* produits par des chercheurs de l'Université Libre de Bruxelles. Des élevages bretons ont également été mis en place à l'ONF avec l'aide précieuse du CRPF\*, et du syndicat des sylviculteurs.

Ces lâchers permettent de limiter l'impact du dendroctone à moyen terme. Mais les dégâts restent importants dans les peuplements déjà fortement atteints. Cette méthode a déjà fait ses preuves, notamment en Auvergne qui a subi les mêmes attaques dans les années 90.

\* CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

### La lutte curative

Les peuplements les plus touchés ont dû être traités spécifiquement. Un réseau de placettes de suivi des dégâts a été mis en place. La fréquence de passage des agents sur les placettes est de 2 fois par an minimum. Suite à ces passages, si la mortalité est jugée importante et l'attaque virulente, il est décidé d'abattre les arbres des zones infestées. Cette opération est en cours sur les massifs forestiers de Coetquen et la Hunaudaie.

## Récolte des bois avant leur dégradation

Afin de ne pas perdre les bois, l'ONF décide de leur récolte.

Ainsi, plusieurs parcelles sont en cours d'exploitation sur les forêts de Coetquen et La Hunaudaie.

### Un bois nécessaire à la filière

Le bois d'épicéa de sitka est récolté pour être valorisé dans la filière bois afin de produire des palettes, ou d'être utilisé dans la construction. Si les arbres des parcelles dépérissantes ne sont pas exploités rapidement, la qualité du bois se déprécie et il devient impossible de le transformer. Les exploitations sont menées rapidement mais ont un impact important sur le paysage.



Parcelles en cours d'exploitation

En effet, l'Office National des Forêts élabore des plans de gestion qui tiennent compte de tous les enjeux de la forêt dont le paysage afin de garantir une gestion durable des massifs forestiers. Mais le dendroctone n'a que faire des choix paysagers de ces documents et les sylviculteurs doivent s'adapter dans l'urgence afin de contenir le développement de l'insecte ravageur, avec pour conséquence un effet sur le paysage. La forêt mettra du temps à cicatriser, 30 ans seront nécessaires pour retrouver une ambiance forestière mais la forêt aura été sauvée.

## Reconstruire de la forêt

A la fin de l'exploitation, l'ONF renouvelle les parcelles exploitées.

Une fois l'exploitation complètement terminée, l'ONF procède au renouvellement des parcelles abattues. Le choix des essences est déterminé avec soin pour que l'avenir soit le plus sûr possible. Les travaux se déroulent en plusieurs phases et les plantations nécessitent des interventions pendant plusieurs années. Les premiers plants seront mis en terre deux à trois ans après l'exploitation des épicéas. Les parcelles concernées gardent majoritairement un objectif de production de bois d'oeuvre résineux et les essences principales de reboisement utilisées sont les pins sylvestre et maritime, le douglas. Une place est gardée pour l'épicéa de sitka. Le chêne sessile est implanté sur les meilleurs sols. Ainsi une première plantation feuillue sera réalisée en novembre 2016 sur Coetquen.



une plant de pin

# École Saint-Yves

## Portes Ouvertes

Le samedi 30 mars dernier avaient lieu les portes ouvertes de l'école. L'équipe APEL a pu s'installer dehors pour accueillir les familles sous le soleil autour d'un petit café pendant que les enseignantes ont rencontré les parents et les futurs nouveaux élèves dans les classes. Ce fut l'occasion de présenter le travail effectué tout au long de l'année et les différents projets menés.

Il est encore possible de s'inscrire pour la rentrée prochaine. Pour cela, prenez rendez-vous avec la directrice, Anne Gaudiche (en décharge le lundi) au 02.96.88.29.60 ou envoyez un mail à : [eco22.st-yves.st-helen@e-c.bzh](mailto:eco22.st-yves.st-helen@e-c.bzh).

## Spectacle des 3 Chardons

Lundi 19 mars, les élèves de la TPS au CP ont assisté à un spectacle de la Compagnie des 3 Chardons. C'est avec beaucoup de poésie que l'acteur a fait découvrir aux enfants les aventures de "Pitou, l'enfant Roi" qui va tenter de décrocher la couronne, la cape et le bâton de Roi. Pour cela il devra affronter les trois terribles dragons. Par ce spectacle, les enfants ont pu aborder la notion d'entraide et la persévérance : Pitou va devoir compter sur les vagues, les nuages et les arbres pour l'aider dans sa quête ; les enfants ont joué ces rôles avec grand plaisir ! Ils ont beaucoup apprécié ce spectacle qui encore une fois était de grande qualité.



## Initiation à la danse bretonne

Le 7 Mai, les élèves de CE1 CE2 ont eu la chance de découvrir la danse bretonne grâce à Keridwen et Françoise, du cercle celtique de Miniac-Morvan En Dériole. Tout l'après-midi, les deux danseuses leur ont appris des danses en groupe dont "la boulangère de Rennes", qu'ils ont présentée à leurs parents lors de la Fest'Yves.

Rendez-vous est pris pour la fin d'année avec toutes les classes pour revivre ce temps fort.



## Fest'Yves

Ce dimanche 19 Mai la fête de l'école St-Yves, la Fest'Yves, a débuté avec la messe, célébrée par le Père Guillaume en l'église de St-Hélen.



Une quarantaine d'élèves était présente, accompagnée de leurs enseignantes, chacun a participé à la célébration : accueil, psaume, prière universelle et procession des offrandes. Un beau moment partagé entre la communauté, les enfants, les familles et l'équipe éducative.

Après la messe, le traditionnel cochon grillé a régalé près de 320 convives, sous le chapiteau dressé dans le jardin de l'école. Une bonne ambiance où se mêlaient familles et enfants, amis de l'école, anciens parents d'élèves et les équipes APEL, OGEC et éducative.

Sous le soleil, le spectacle a débuté vers 15h avec pour thème "A l'unisson" :

le Son pour le travail et les découvertes autour de la musique et Uni car c'est ce qui s'inscrit dans le projet éducatif de la rentrée prochaine et ce qui fait écho pour nous : unis, tous ensemble, enfants, parents, équipe éducative, pour vivre de beaux moments.

Les parents de l'APEL et l'OGEC nous ont fait la surprise de présenter une danse où tous étaient costumés !

La fête s'est poursuivie autour des stands de jeux pour les enfants : maquillage, tour de calèche, pêche à la ligne, chamboule-tout... La tombola organisée par l'APEL a clôturé cette belle journée.

## Méditation



*"La pleine conscience, c'est être présent avec bienveillance à ce qui se passe maintenant, à chaque moment."*  
Elina Snel

Durant 8 semaines (tous les mardis matins), les élèves de GS/CP de l'école St-Yves se sont rendus à la salle Coëtquen pour des séances de méditation inspirée par la méthode de Elina Snel, thérapeute des Pays-Bas.

C'est Doina Klein-Pangrazi, psychologue qui menait les différents exercices au cours desquels les enfants ont appris, avec bienveillance et sécurité à diriger leur attention sur

leur mouvement, leur respiration, leurs sensations corporelles, leurs pensées, leurs émotions...

La petite mascotte qui ponctuait chaque séance est une petite grenouille que l'on retrouve dans le livre intitulé "Calme et attentif comme une grenouille" de Elina Snel.

Au cours de ces séances, les enfants ont ainsi pu apprendre à être plus concentrés, à prendre conscience du calme ou de l'agitation dans leur corps et à exprimer cela par des mots simples et spontanés en utilisant la pierre de la parole.

C'est en classe au quotidien que leur maîtresse reprend ces exercices désormais devenus incontournables et si bénéfiques !

---

## Cap sur Pléneuf-Val-André pour les CM

Les élèves de CM ont bénéficié des bienfaits de l'air marin lors de leur séjour à Pléneuf-Val-André du 6 au 8 mai. Cette classe de mer avait pour principaux objectifs la découverte du milieu marin afin de mieux le comprendre et le préserver, l'acquisition d'un vocabulaire précis ainsi que l'apprentissage de la navigation ; la voile ayant été la dominante de cette classe de mer.



Le centre, idéalement situé, a permis aux élèves de se rendre à pied à leur activité voile grâce à l'accès direct au sentier des douaniers.

Sur place, les écoliers ont bénéficié de nombreuses activités : découverte de l'estran et pêche à pied à marée basse pour l'étude de la faune et la flore grâce à une caméra grossissante, balade sur le sentier des douaniers pour la lecture de paysage, sortie ornithologique en bateau à moteur pour l'observation des oiseaux et l'étude de l'aménagement portuaire du port de Dahouet.

Une classe de mer qui laissera de bons souvenirs à nos apprentis matelots.

---

## Jardinage en Maternelle

Pour l'arrivée du printemps, les élèves de la classe maternelle (TPS, PS et MS) ont revêtu leurs habits de jardinier.

Ils ont planté des bulbes, et réalisé des semis des tournesols et des courgettes en intérieur. Ces semis ont été repiqués après les vacances de printemps dans les carrés potager du jardin de l'école.

Ils ont également réalisé 4 épouvantails, ce qui leur a permis de travailler autour du schéma corporel. D'autres légumes comme des potirons, des haricots, et des carottes ont été semés directement dans le potager afin de découvrir les différents types de plantations. En attendant les récoltes, c'est un plaisir pour les enfants d'entretenir leur potager.



---

## École Publique Émilie et Germaine Tillion

L'année scolaire touche à sa fin, un dernier rendez-vous nous attend : la fête de l'école le 16 juin prochain.

À cette occasion les élèves présenteront différents spectacles.

Les projets pédagogiques de cette deuxième période sont nombreux, certains sont désormais achevés et d'autres sont encore en cours.

---

### Classes maternelles :

En avril dernier, les élèves sont allés au cinéma "Vers le large" à Dinan pour assister à la projection de petits films d'animation "Des trésors plein ma poche", sur le thème de l'entraide et la coopération entre les générations.

"Qu'on ait dans la poche un petit bonhomme, une flûte ou beaucoup de courage, on a tous un secret pour apprendre à grandir, s'entraider ou réaliser ses rêves ! Six jeunes réalisatrices emmènent les plus petits dans leurs univers tendres, drôles et poétiques."

En juin, les deux classes se rendront au Zoo de la Bourbansais. Au programme : visite du Zoo, nourrissage des animaux, jeux de plein air et pique-nique bien sûr !

---

### Activité Nature

Le printemps est l'occasion pour les élèves d'être sensibilisés à l'environnement et à la biodiversité locale.

Au Festival Natur'armor, organisé par l'association VivArmor Nature, les CP et CE1-CE2 ont rencontré des exposants et participé à des animations qui leur ont fait découvrir la richesse de la nature qui les entoure. Les animations sur le monde marin autour des dauphins et des requins ont particulièrement intéressé les enfants.

Les CP expérimentent semis et plantations dans la classe et dans le jardin de l'école avec une maman bénévole. Les enfants sont ainsi initiés aux pratiques d'un jardinage respectueux de l'environnement.



Dans le cadre de la programmation des Jacobambins, les CP et les CE1-CE2 sont allés voir le spectacle d'ombres "Mange tes ronces". Privé du réconfort de ses parents, chez une Mamie sévère et dans un milieu nouveau qu'il ressent hostile, Léopold a les chocottes ! Un spectacle sur la peur rendu très vivant grâce à l'interprétation des marionnettistes.

# École Publique Émilie et Germaine Tillion

## Semaine des mathématiques

Du 11 au 17 mars, les élèves de TPS/PS, du CP et du CE ont participé à "la semaine des mathématiques", une opération qui est proposée chaque année par le ministère de l'Éducation Nationale.

Un des objectifs de cette semaine étant de permettre à tous de découvrir le plaisir de faire des mathématiques, la thématique 2019 "Jouons ensemble aux mathématiques" était tout à fait appropriée pour nos jeunes élèves.

Autour d'ateliers variés, accompagnés par leurs enseignants et des parents, les enfants ont joué avec les nombres, les formes géométriques et ils ont été encouragés à réfléchir ensemble pour résoudre des énigmes.



## Projets coopératifs avec l'OCCE

(Office Central de la Coopération à l'École)

Projet "Arc-en-ciel" TOTEMS pour les classes de TPS/PS et de CP qui ont créé des totems à partir de matériaux et d'objets récupérés.

Après un travail en classe avec Francis L'Huillier artiste peintre, les élèves sont allés à l'École de l'Oiseau Bleu à Trégueux pour exposer leurs totems avec ceux des autres classes participantes. Lors de ces rencontres, les élèves ont découvert une grande diversité dans les réalisations, un travail en Arts Plastiques très riche pour une exposition de grande qualité.



## Projet "Je fais mon cinéma" pour les CE1-CE2 et CM1-CM2.

Le but pour les élèves était de réaliser un film d'animation de quelques minutes avec la technique du "Stop Motion", une technique de prise de vues image par image.

En classe, les élèves ont appris à utiliser le logiciel Koolcapture. Puis pendant l'année, ils ont inventé des histoires, réalisé les décors et les prises de vues. Le mardi 14 mai, les 2 classes se sont rendues à Erquy voir dans un vrai cinéma leurs films sur grand écran, ainsi que ceux des 11 classes du département participant au projet. L'après-midi a été consacrée à des jeux et à des ateliers à la médiathèque d'Erquy.



## Classe de Voile

La classe de CM1-CM2 de l'école s'est délocalisée à Lancieux du 20 au 24 mai durant 5 jours et 4 nuits. Elle y a retrouvé ses correspondants de la Chapelle aux Flizméens.

Les élèves étaient logés à Saint-Briac. Le centre de voile de Lancieux dispensait les activités nautiques et les séances de découverte du milieu marin.

C'était une semaine riche en découverte puisque les élèves ont pu débusquer un homard et un hippocampe lors d'une pêche à pied.

Mais surtout les enfants ont eu la visite, lors de leur 3<sup>ème</sup> séance de navigation, de 5 dauphins. Un souvenir impérissable et gravé à jamais dans les esprits de chacun.

Les conditions étaient exceptionnelles : soleil et vent, les élèves ont bien progressé en voile durant la semaine.

L'an passé, ils avaient déjà été initiés à la voile lors d'un stage sur l'étang de Bétineuc. Le séjour s'est achevé par un raid sur l'île des Ebihens : grande navigation jusqu'à l'île, pique-nique et retour à Lancieux.



## Infos pratiques :

Inscriptions à l'école : contacter la Directrice Mme CALVÉ (02 96 83 26 78 ou par courriel : [ecole.022114s@ac-rennes.fr](mailto:ecole.022114s@ac-rennes.fr))  
Rentrée le **lundi 2 septembre 2019** • Horaires de l'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Les informations cultures et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minute par les organisateurs.

Directeur de la publication : **Pascal Perrin** - Rédaction : **Secrétaires de Mairie et Groupe Communication**

Mairie - 22100 Saint-Hélen - Tél. : 02.96.83.21.55 - Fax : 02.96.88.22.62

Courriel : [mairie.st.helen@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.helen@wanadoo.fr) - Site : [www.saint-helen.fr](http://www.saint-helen.fr)

**Horaires de la mairie :**

**Lundi, Mardi et Vendredi :** 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 • **Mercredi, Jeudi et Samedi :** 9h00 - 12h00

Imprimé par nos soins ■ Conception : **Pépito-Créations - 06 67 47 35 44.**

